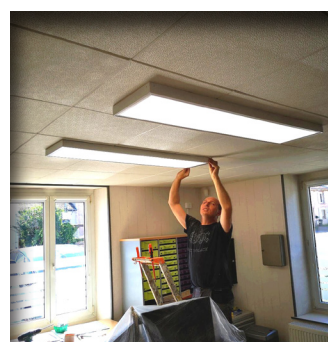
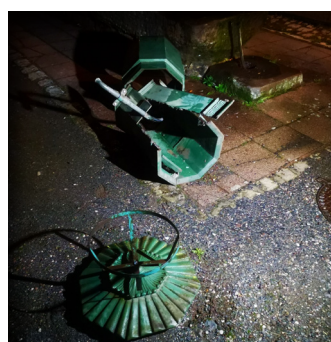
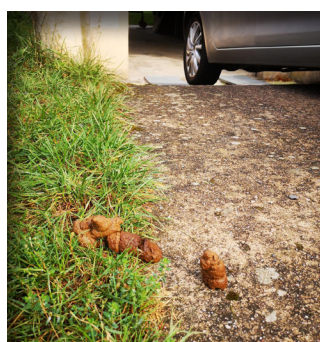


Le stade reprend des couleurs grâce au club de football





Directeur de publication : Frédéric Thomas
 Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
 Dominique George - Michel Chandellier
 Nadège Guyot et Jonathan Fontaine
 Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thiaville.com

Au sommaire

- 2 Les bassins à moitié vides
- 3 Les incivilités au village
- 4 Fontaine cassée et rappel des amendes
- 5 Assemblée générale du tennis de table
- 6 Coup de neuf au stade Bietry
- 7 Assemblée générale du Foyer Rural
- 8 Retour sur évènements pour RCM
- 9-11 L'actu du territoire

Des bassins à moitié vides

140 pour un niveau « normal » affichant 230. Depuis plusieurs mois, nous avons connu une sécheresse exceptionnelle. Conséquences, les sources de nos fontaines ne sont quasiment plus alimentées, si ce n'est un petit filet à la fontaine rue de la Libération.

Un arrêté préfectoral encore en cours réglemente la consommation d'eau potable. La municipalité suit de très près la consommation journalière grâce à des compteurs directement reliés au portail des adjoints.

Une eau détournée par certain

La mairie s'est aussi rendu compte que des personnes viennent remplir des jerricans d'eau sur les robinets du

cimetière pour leur usage personnel. Cette eau est exclusivement réservée à l'arrosage des fleurs du cimetière de Thiaville. Toute personne prise en flagrant délit devra payer un forfait.

Coupure d'eau

Dimanche 11 octobre vers 11 heures, il y a eu plusieurs coupures électriques à répétition ce qui a mis une carte électronique qui gère le fonctionnement des supprimeurs pour le petit paris et les Hayottes hors service, laissant un débit minimum.

Le matériel commandé en urgence devait permettre un retour à la normale au plus tard le mercredi. La municipalité s'excuse pour ce dérangement totalement indépendant de sa volonté.

Arrêtés préfectoraux



Notez la mise à jours des arrêtés liés à la crise sanitaire :

Jusqu'au 03 novembre 2020 inclus, l'interdiction des rassemblements festifs ou familiaux réunissant plus de 30 personnes dans les établissements recevant du public du département de Meurthe-et-Moselle.

Jusqu'au 15 novembre 2020 inclus, l'obligation du port du masque pour les personnes de onze ans et plus lors des rassemblements de plus de 10 personnes, des marchés, brocantes, vide-greniers et fêtes foraines dans le département de Meurthe-et-Moselle

Jusqu'au 15 novembre 2020 inclus, l'obligation du port du masque pour les personnes de onze ans et plus, dans un périmètre de 50 mètres autour des crèches, des établissements d'enseignement scolaire et d'enseignement supérieur dans le département de Meurthe-et-Moselle.



Les incivilités dans notre village



Est-ce que vous souhaiteriez trouver ce « cadeau » devant votre porte d'entrée, devant votre porte de garage ou encore devant votre porte de voiture, histoire de tartiner le tapis ? Dans certaines rues, les trottoirs sont impraticables parce qu'ils sont garnis de crottes de chien, devenus des « trottoirs » comme le dirait Claude Vanony.

Pourtant, notre village est entouré de prairies, alors quoi de plus facile d'y emmener nos amis les bêtes pour se soulager. Et l'ironie, c'est qu'il suffit d'aller devant chez leur maître pour constater que le trottoir est propre. C'est tellement plus facile de faire chez les autres ce que l'on ne veut pas subir chez soi.

Cette situation est inadmissible, cela doit changer et il est donc nécessaire de rappeler que chacun doit ramasser ses détritits et/ou crottes.

Un arrêté et des amendes si nécessaires

Si rien ne change la municipalité prendra un arrêté, et si vraiment il le faut, des amendes seront distribuées à toute personne ne respectant pas notre village.



Trops de lieux souillés par des déchets

Eglise, abris bus, « pierre plate » et bien d'autres endroits servent de poubelles où l'on y trouve des masques, des couches ou encore des bouteilles. Et en parlant de bouteilles, la palme revient à la benne à verre : trois fois par semaine les employés sont obligés d'intervenir pour mettre dans la benne des pacs entiers de bouteilles ou de récupérer des poubelles qui n'ont rien à faire là. Ce site va être mis sous surveillance, toute personne qui effectue un dépôt sauvage sera signalé à la gendarmerie.



Une fontaine déteriorée

Une mauvaise surprise de plus quand samedi soir, nous avons été prévenus que la fontaine rue de la libération était arrachée et cassée. Nous n'en connaissons pas encore la cause, peut-être un accident de la route où la personne a pris la fuite. Une enquête est en cour avec la gendarmerie.



Rappel des amendes

Non respect d'une signalisation de sens interdit

Prendre la rue des Vosges en contresens : Amende forfaitaire de 135 € et retrait de 4 points

Non respect d'un feu rouge

Feu rouge non respecté devant l'école : Amende forfaitaire de 135 € et retrait de 4 points

Déjection canine sur la voie publique

Déjections canines suite à un arrêté municipal l'interdisant : Amende forfaitaire de 68 €



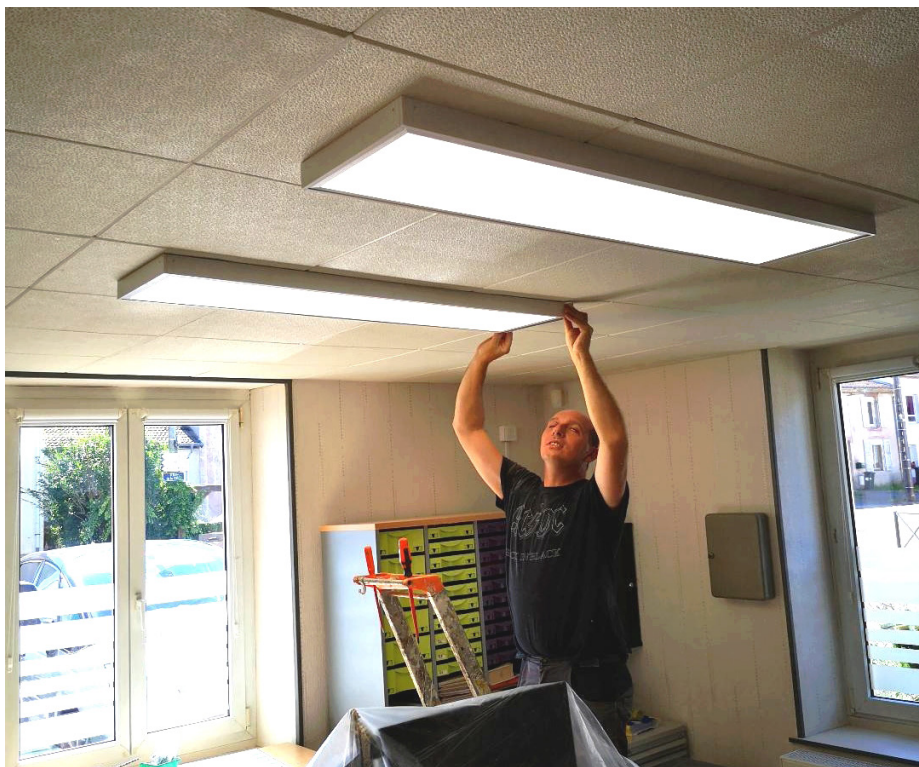
Quelques travaux réalisés ces dernières semaines



Lors des derniers grands coups de vent, un poteau qui tient les filets et les lumières a cassé. L'assurance a pris en charge une partie de ces travaux qui ont été réalisé par terrassement 54. Les filets et les spots seront remis dès le retour du soleil.



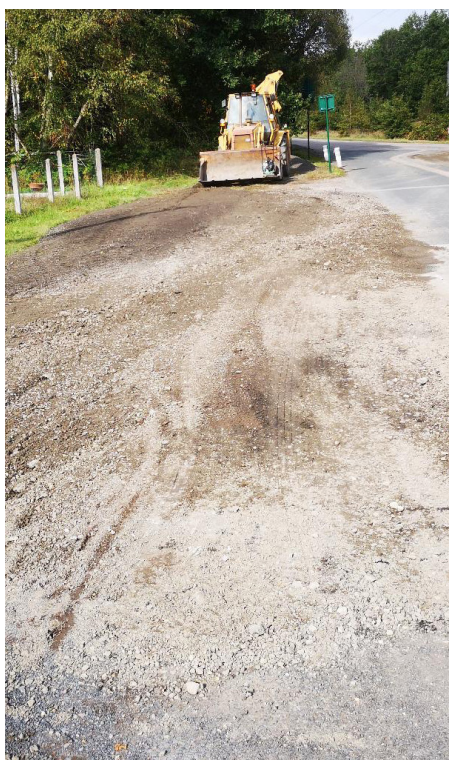
Le contrôle annuel obligatoire de tous les bâtiments et appartements communaux a été réalisé. C'est l'entreprise ADG Energie qui a été en charge de ce travail.



Des travaux ont été réalisés au sein de la salle d'accueil de la mairie. Pose d'une climatisation réversible qui évitera de démarrer la grosse chaudière principalement aux intersaisons. Enfin, les luminaires très anciens ont été remplacés par des lampes à LED.



Suite à d'importants travaux dans les maisons chez M Denis Michel et à l'ancienne maison Nikowski rue des Vosges, nous avons changé les vannes de prises en charge sur la route, les tuyaux plomb ont été supprimé et nous avons installé un compteur extérieur sur la voie publique. Une coupure d'eau vous a été imposée, la municipalité s'excuse pour ce dérangement.



Chemin de grand Rupt, la municipalité a réussi à récupérer quelques camions de grattage nous permettant de remblayer le carrefour et le long de la route. D'importants travaux de réfection totale de la rue sont toujours à l'étude, avec principalement la recherche de subventions.



Bois de chauffage, affouages :

Les inscriptions à la mairie sont ouvertes jusqu'au 15 Novembre.

Coup de neuf au stade Bietry

C'est sous un week-end pluvieux, mais amical rimant avec entraide entre joueurs et dirigeants du club, que la section football a entrepris des travaux pour remettre un coup de neuf aux anciens locaux du stade André Bietry.

De petites missions effectuées, mais un résultat dont le club est fier. Barrières nettoyées à coup de karcher et peintes en blanc, vestiaires avec remise à neuve des portes et du réagréage sur le sol peint en gris, la buvette et sa réorganisation complète (local à ballons créé, aménagement de nouveaux meubles muraux, bar en bois fait main par le biais de notre Emeric national, abris des remplaçants peints en blanc...) rien n'a été mis de côté. L'ensemble de l'équipe s'est réunie autour d'un barbecue le samedi et dimanche midi afin d'améliorer la cohésion et récompenser les participants.



Nous remercions nos joueurs bénévoles qui nous ont aidés à l'ensemble de la réalisation des travaux.



A la recherche de bénévoles

Si vous êtes intéressés pour venir nous aider pour les matchs en tant que bénévoles ou prendre part à la vie du club en tant que dirigeant (pour remplir le rôle d'arbitre de touche par exemple, ou nous aider dans la gestion quotidienne), merci de venir nous rencontrer directement au stade où nous joindre aux numéros indiqués. Mise à part ça, le club souhaite se développer et cherche à former un arbitre, ou un arbitre qualifié afin d'être en règle avec la ligue et éviter chaque année de verser une cotisation assez élevée pour un club de village.

Si vous êtes intéressé, nous vous proposons de nous contacter au 07.69.05.24.65 (Charly PIERRE) ou au 07.70.62.57.51 (Guénaël CORAZZA).



Calendrier des Matches

18 Octobre 2020
FR THIAVILLE – LUNEVILLE SIXTE ES 2
25 Octobre 2020
VALLEE MADON ES 1 - FR THIAVILLE
01 Novembre 2020
FR THIAVILLE – PT ST VINCENT FC 1
08 NOVEMBRE 2020
VELAINE EN HAYE AS 2 - FR THIAVILLE

Le Foyer Rural résiste bien malgré le contexte

Il était en assemblée générale le vendredi 10 octobre à 18h30. Malgré les gros problèmes de pandémie subis par tous, le FR résiste particulièrement bien.

En effet, sous condition de respect des gestes barrières, la municipalité a continué à autoriser l'utilisation des salles, à partir du moment où la préfecture le permettait. Qu'elle en soit remerciée !!

C'est ainsi que la **section du foot** a pu se rajeunir et se réorganiser dès le mois de juillet et que cette nouvelle section, forte de 25 joueurs à ce jour accompagnée par 6 bénévoles (en plus des membres du Foyer Rural) a repris les matchs et a de nombreuses idées pour dynamiser la section et pour intégrer les habitants à ses manifestations. Ils ont par ailleurs déjà trouvé 11 sponsors et ont établi des partenariats avec « les confitures du Pré de la Scie » et la chocolaterie Thill !! Bonne reprise en leur souhaitant des résultats à la hauteur de leurs ambitions.

Par ailleurs, les autres activités se poursuivent :

La danse en ligne a de plus en plus d'adeptes (25 adhésions à ce jour, mais certaines sont attendues prochainement) et comme les thés dansants ne sont plus autorisés (cause covid !) les participants ont le plaisir de pouvoir s'adonner à leur activité favorite les mercredis après-midi (de 13h30 à 15h) ou les vendredis soirs (19h -20h30) salle Michel Jacquel le mercredi et salle Poirel le vendredi. Si l'activité se fait dans deux salles différentes, c'est toujours dans le but d'avoir assez de place pour respecter les gestes barrières : par exemple, il faut maintenir 1 mètre entre chaque danseur.



Le tennis de table a été peu impacté financièrement par le covid en 2020 car les activités permettant de financer la section avaient déjà eu lieu, il n'en sera pas de même en 2021 car comme toutes les réunions « festives » sont très limitées, les bénéfices de l'organisation de la Saint-Sylvestre qui permettent de financer en partie le club n'existeront pas cette année, car elle est annulée !! Cependant la section tennis de table continue à bien fonctionner et elle a fait une belle saison 2019-2020.

17 membres pour la section « marche »

La section marche est également pleine de vitalité. Elle a démarré à partir de l'envie de deux personnes de faire une petite balade l'après-midi et aujourd'hui elle compte 17 membres qui se retrouvent tous les mardis au Petit Paris à 13h30 pour une marche d'environ 8km. Elle est complétée par une marche de nuit qui a lieu en février (si tout va bien l'an prochain elle aura lieu le 26 février 2021 : la date est choisie en fonction de la pleine

lune qui permet de marcher « presque comme en plein jour. »)

Enfin **les minots'villois** ont également continué à fonctionner malgré les contraintes imposées par la pandémie !! Durant le centre de loisirs de juillet, il y a eu, certes, moins d'enfants, mais ceux qui étaient présents ont fait beaucoup de sorties nature, d'ailleurs le thème du centre était « Aime ta Planète ». Les organisateurs ont limité les sorties dans des grands centres d'attraction tels que Fraisperuis pour éviter toute contamination. Les parents et les enfants ont dû être satisfaits puisque le FR a des demandes pour organiser des centres lors des prochaines vacances d'octobre, en février en avril et en juillet 2021. Il y aura donc un centre de loisirs organisé dès la première semaine des vacances de la Toussaint !!

Une section « Arts Libres » créée il y a quelques années et en sommeil depuis quelque temps aimerait se relancer : nous en sommes très heureux !! Voilà pour le bilan très positif de cette année mouvementée vécue par le Foyer Rural de Thiaville.

Le tennis de table a tenu son assemblée générale

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 10 octobre à la MJC de Lachapelle. Suite au décret de la préfecture, cette assemblée générale a eu lieu à huis clos avec moins de 30 personnes. Seuls les joueurs pouvant voter le conseil d'administration étaient invités à cette assemblée. Bien entendu les Maires de Thiaville et Lachapelle étaient invités ainsi que la présidente du foyer rural. Tous les bilans ont été approuvés à l'unanimité.

Un bureau directeur inchangé

Le bureau directeur reste inchangé. Le président aimerait toutefois que des jeunes qui ont envie de s'investir dans le bénévolat prennent contact avec le tennis de table. Le président qui cumule à son actif 10 années de secrétariat et 23 années de présidence, souhaiterait redevenir uniquement joueur. La situation sportive et financière du club est très rassurante et ne peut qu'attirer des jeunes ou moins jeunes qui veulent s'investir afin d'apporter aussi des idées nouvelles. En conclusion de l'assemblée générale, la présidente du foyer rural et le maire de Thiaville vont se renseigner auprès des administrations afin que le tournoi « Rose Marie Falque » puisse se dérouler le 27 décembre 2020. Le maire de Lachapelle a remercié le club de tennis de table d'organiser l'assemblée à Lachapelle et a donné des idées très constructives au bureau directeur.



St Sylvestre annulée

Le club de tennis de table est au regret d'annoncer que suite au décret préfectoral précisant l'interdiction de repas de plus de 30 personnes, le repas de la St sylvestre est annulé. Cette annulation est bien entendu lourde de conséquence financière pour le club (environ 1 000 euros). Les pompes funèbres roc-Eclerc de Baccarat ainsi que les pompes funèbres de la Plaine, situés à Raon l'étape ont décidé de combler cette perte financière. Encore un grand merci à ces entreprises.

Le calendrier

Les prochaines rencontres à domicile auront lieu le dimanche 8 novembre 2020 :

Thiaville 1 recevra Moyenmoutier
Thiaville 2 recevra Golbey
Thiaville 3 recevra Etival.

Entrée libre

L'entrée au gymnase est gratuite, les masques sont obligatoires pour les spectateurs. Le club de tennis de table fournit les masques. Le 11 Novembre 2020, le club organisera également les interclubs vétérans et interclubs féminins.

Les « ateliers » en pause

L'Atelier des « Filles du Mercredi » ou encore « Atelier pour tous » : pas de reprise cet automne, mais plutôt janvier 2021, par prudence, mais aussi parce que personne n'a très envie de se retrouver tout l'après-midi avec un masque.

Alors n'hésitez pas à vous recevoir en petit comité les unes chez les autres, et vous téléphoner en attendant.



RCM fait vivre aux auditeurs l'actualité du territoire



Point hebdomadaire avec Catherine Paillard, maire de Lunéville.



En direct de « La Lorraine est formidable ».



En direct du Festival International de Géographie en partenariat avec des jeunes de la mission locale, ici avec le maire David Valence.



RCM a relayé l'appel à l'aide de Cyrielle pour son traitement contre le cancer.



Christian Gex, maire de Baccarat, pour expliquer la situation des Cristalleries



Repair café à Bertrichamps : Laure Vouriot, la maire et le responsable de l'atelier pour le présenter.



« Mon territoire durable », action de l'intercommunalité. Le président, deux vice-présidents et l'ambassadrice du tri pour expliquer la journée d'action.



Un point sur la situation de la friche Trailor avec la famille Roussel, co-propriétaire du site, avec un direct au coeur de la friche.



En direct depuis la fête du sport et des associations à Raon l'Etape. Ici avec Benoit Pierrat, le maire de la ville.

tradition

> la fête Saint-Luc arrive

L'approche des vacances de la Toussaint est synonyme à Raon l'Étape de retour de la fête Saint-Luc, avec ses manèges, ses sucreries, ses couleurs. Chaque automne, les Raonnais s'y retrouvent en famille ou entre amis pour partager des moments conviviaux. Cette année aussi sensations fortes, flânerie et détente seront au programme du 24 octobre au 1^{er} novembre, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 14h à minuit.

gestes barrière

L'euphorie ambiante ne devra pas nous faire oublier d'appliquer les gestes barrière en vigueur : port du masque, distanciation sociale et respect du sens de circulation qui sera matérialisé. En fonction de l'évolution de l'épidémie, des mesures supplémentaires pour-

ront entrer en vigueur. Respectez les consignes qui seront données.

circulation modifiée

Dès le lundi 19 octobre et jusqu'au lundi 2 novembre, stationnement et circulation seront modifiés pour permettre l'installation des forains. Les travaux en cours rue Abbé Claude impliquent une circulation inhabituelle au centre-ville :

- . les rues de Lorient et Émile Haxo (jusqu'au carrefour avec la rue Lucien Cosson) seront réduites à une seule voie, avec sens unique depuis la rue J. Ferry,
- . les automobilistes venant de l'avenue du 21^e B.C.P. vers la rue Jules Ferry seront déviés par les rues Geny Huin puis de la Première Armée,
- . le contournement du centre de Raon l'Étape se fera par le chemin de la Criquelette ou par la Trouche.



Sensations et fous rire garantis !

Magazine « Trait d'union » de Baccarat

L'école de musique recrute !

Cette année, l'école de musique et de chant de Baccarat (EMCB) diversifie ses activités :

- Pour les jeunes de 6 à 15 ans désireux de goûter aux joies et aux bénéfices multiples du chant en groupe, une toute nouvelle chorale est en cours de constitution et les inscriptions sont bien venues.
- L'Orchestre Harmonie Bachamoise, placé sous l'encadrement de Clara SCHMODERER qui exerce déjà à Etival-Moyenmoutier, recrute lui aussi !

Trompette, saxo, clarinette, tambour, cymbales et autres instruments n'attendent que vous pour s'animer et donner le meilleur de leurs sonorités.

■ Renseignements et inscriptions auprès de **KATIA CUNY** au 06 71 34 80 15



Les Inscriptions à la chorale de L'École de Musique et de Chant de Baccarat sont ouvertes !!!

EMCB BACCARAT

CPAM : toujours fermée

La permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Baccarat est **TOUJOURS fermée**. Malgré nos interrogations auprès des services de la CPAM, nous n'avons aucune date de reprise de leurs permanences.

Il est donc **INUTILE ET RISQUÉ** de laisser vos documents sur la porte puisqu'ils risquent d'être perdus, détériorés par les intempéries, des actes malveillants ou consultés par d'autres regards.

AUCUN DOCUMENT NE SERA TRANSMIS !

> Envoyez vos documents à l'adresse suivante : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Meurthe-et-Moselle 9, boulevard Joffre 54047 NANCY Cedex

Vous avez des questions ou des démarches administratives particulières ?
 Vous pouvez aussi :

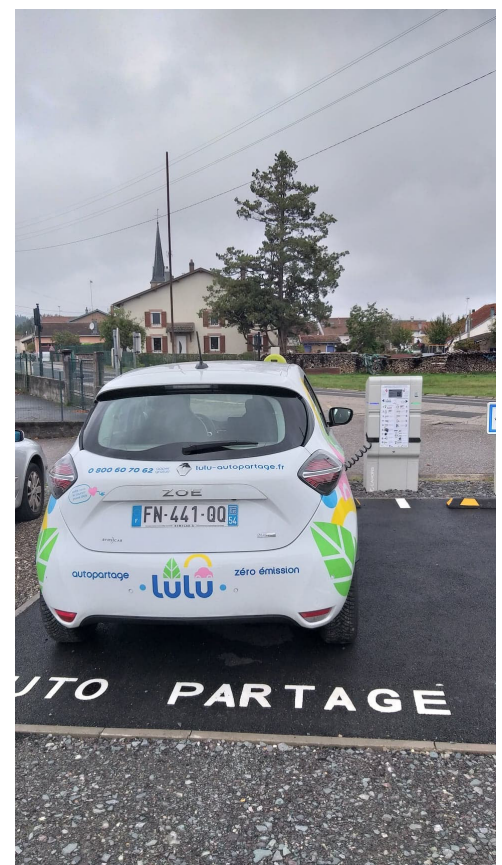
- > Demander un RDV à l'agence de Nancy au 03 83 85 58 21
- > Contacter par téléphone la plateforme 3646
- > Vous connecter sur www.amell.fr



« Lulu » détaille son fonctionnement

Pour ceux qui n'avaient pas pu être présent le jour de la démonstration, la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat a fait coller un sticker sur la borne sur le parking présente sur le parking de l'école, détaillant comment emprunter et rendre la voiture. Un guide d'utilisation détaillé est également présent dans le véhicule électrique.

www.lulu-autopartage.fr



Numéros utiles

Mairie : 03 83 71 41 73	Police secours : 17
École : 03 83 71 42 73	Pompiers : 18
Gendarmerie : 03 83 75 34 82	Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52
Anti-poison : 03 83 32 36 36	Médecin (garde) 03 83 75 34 82
SAMU - Urgences : 15	EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat Civil

Nous regrettons la disparition de Michèle Dorner, veuve Nix, le 19 septembre à Nancy. Nos condoléances à la famille.

Le village compte de nouveaux habitants suite aux arrivées de Sandra Boitrel et ses six enfants, rue des Grands Faings - de Sybil Bultez et ses quatre enfants rue des Grands Faings et de M. et Mme Clairet et leurs six enfants, toujours rue des Grands Faings



Ouverture de la mairie

	9h - 12h	18h -19h
Lundi		
Mardi		Maire
Mercredi	Fermée	
Jeudi		
Vendredi		Adjoint

Collecte des ordures ménagères



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les mesures sont susceptibles d'être modifiées.

Restez informé(e)s via le site internet Noustrions.fr et les réseaux sociaux Noustrions-LesAmbassadeurs.

Sur place, avec son masque, il faut faire attention à respecter les gestes barrières, tout comme les règles de distanciation pour la sécurité sanitaire de tous, agents comme usagers.



La collecte des ordures ménagères sera effectuée les jeudis 22 octobre et 05 novembre.

La collecte des emballages sera effectuée les lundis 19 octobre et 02 novembre 2020.



Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique